

2° Inflammation chronique de la même membrane, accompagnée d'un peu d'hypertrophie inflammatoire du tissu du col, qui cependant n'est encore qu'au premier degré :

Cautérisations au nitrate d'argent plus énergiques et plus profondes; injections froides, bains de siège d'immersion froids.

Si un abaissement ou une déviation la complique, substituer la douche froide aux simples injections froides.

3° Inflammation chronique avec hypertrophie un peu considérable et induration notable, accompagnée ou non d'altérations de la membrane muqueuse (ramollissement, granulations, ulcérations) :

Cautérisations superficielles au fer rouge; injections froides, bains de siège d'immersion froids.

S'il y a abaissement ou déviation, douches froides.

4° Inflammation chronique avec hypertrophie considérable et ramollissement du tissu du col (état fongueux), accompagnée ou non d'altérations de la membrane muqueuse (ramollissement, granulations, ulcérations) :

Cautérisations énergiques et profondes avec le fer rouge, injections froides, bains de siège d'immersion froids, et, en cas d'abaissement ou de déviation, douches froides.

5° Granulations ou ulcérations du col ayant résisté, sans être notablement modifiées, à huit ou dix cautérisations au nitrate d'argent, et de même toute affection du col de l'utérus rebelle aux cautérisations susdites :

Cautérisations superficielles au fer rouge; injections froides, et, en cas d'abaissement ou de déviation, douches froides.

Eaux minérales. — Les eaux minérales sont appelées à rendre de grands services, spécialement dans le traitement de l'inflammation du col de l'utérus.

Un certain nombre d'eaux minérales peuvent être très avantageuses dans ces maladies.

Parmi ces eaux, nous trouvons spécialement les suivantes : Nérès, Saint-Sauveur, les Eaux-Chaudes, Cauterets, Ax, Ba-

gnères-de-Luchon, Ussat, Bagnères-de-Bigorre, Sainte-Marie, Ems.

Les circonstances dans lesquelles doivent se placer les femmes qu'on y envoie sont les suivantes :

L'inflammation du col doit avoir perdu tout caractère aigu; elle ne doit pas non plus être accompagnée de vives douleurs : une chronicité positive, voici une bonne condition.

Lorsque les autres moyens, et en particulier les caustiques et les astringents, ont échoué pendant longtemps et que la maladie est ancienne, il y a indication positive de conseiller les eaux minérales; surtout si l'on a échoué en employant en même temps un traitement hydrothérapique.

Chez les femmes qui sont guéries de la lésion matérielle, mais qui ont conservé, comme reliquat de l'inflammation du col, une leucorrhée rebelle, l'infécondité, un sentiment de faiblesse générale, une menstruation irrégulière, les eaux minérales conviennent parfaitement.

Lorsque les femmes sont dans une position sociale ou de fortune qui leur donne toute liberté, je regarde comme essentiellement utile, après un traitement d'inflammation du col utérin, de leur conseiller, quand même il ne leur reste rien, absolument rien, une des eaux minérales susdites. Elles ont pour avantage de consolider la guérison et de préserver des rechutes.

Voici de quelle manière il est utile, je crois, de faire le choix des eaux :

A Nérès, on peut envoyer les inflammations chroniques peu intenses et n'ayant encore subi aucun traitement, celles qui présentent un léger signe d'acuité, ou qui sont accompagnées de douleurs assez vives.

D'après M. Fontan, en pareil cas, ce n'est pas Nérès qui conviendrait seul; on aurait surtout beaucoup à se louer de Saint-Sauveur et des Eaux-Chaudes.

Saint-Sauveur convient surtout aux femmes atteintes d'inflammation chronique du col, dans laquelle le tissu et la membrane muqueuse sont simultanément atteints et accom-

pagnés d'une sécrétion pathologique abondante. On les conseille encore dans les hypertrophies consécutives avec inflammation chronique. Les femmes qui présentent, en même temps que ces lésions, des déplacements utérins et une constitution lymphatique ou débilitée par la maladie antérieure, s'en trouvent également très bien.

Selon M. Fontan, ce choix devrait être fait autrement. Après avoir mis Saint-Sauveur à la place que nous avons donnée à Nérès, il établit qu'il faut traiter les cas que nous envoyons à Saint-Sauveur par les eaux de Cauterets, d'Ax et de Bagnères-de-Luchon. Ces deux eaux conviennent surtout quand il existe en même temps un vice herpétique.

Je viens de prononcer l'expression de *vice herpétique*, c'est une question sur laquelle je reviendrai plus tard ; mais j'avais besoin d'en dire un mot ici, en raison de l'importance du rôle que M. Fontan, qui a rendu tant de services à l'histoire des eaux minérales, lui fait jouer dans l'inflammation chronique du col de l'utérus. C'est en raison de ce rôle, en effet, qu'il accorde une influence si heureuse aux eaux minérales sulfureuses des Pyrénées dans le traitement de ces phlegmasies chroniques. Ainsi que je l'ai dit, c'est à Ax, Cauterets, Bagnères-de-Luchon qu'il faut envoyer la plupart des inflammations chroniques du col, que les malades qui en sont atteintes aient ou n'aient pas sur un point quelconque de la peau ou des muqueuses d'autre signe de la diathèse herpétique ; s'il n'y en a pas, c'est qu'elle ne se traduit exclusivement que par sa localisation à la surface du col.

Cette manière de raisonner évite toute discussion, et j'avoue que je ne la partage en aucune manière.

Mais il y a d'autres eaux minérales dans les Pyrénées, et elles sont également sulfureuses. M. Fontan les réserve pour les inflammations chroniques qui ne sont pas liées au vice herpétique, ce qu'il faut nécessairement admettre, mais qui sont accompagnées d'un état névrossthénique général, d'accidents nerveux plus ou moins graves et d'une détérioration de la con-

stitution. Ces eaux sont, d'après ce savant médecin, Ussat, Bagnères-de-Bigorre et Sainte-Marie. Les maladies pour lesquelles il faudrait y envoyer sont beaucoup moins nombreuses que les précédentes.

Quant à moi, les essais nombreux que j'ai faits me font accorder une partie de mes sympathies aux eaux d'Ems. Elles me semblent jouir de toutes les propriétés qu'on accorde aux autres. Ce sont des eaux d'une température de 28° centigrades. Elles ont produit d'excellents effets chez toutes les personnes que j'y ai envoyées, et jamais il n'y a eu d'accidents. Du reste, d'après l'avis de presque tous les médecins, elles conviennent dans tous les cas, mais spécialement quand l'infécondité des femmes a accompagné ou suivi l'inflammation chronique du col.

La manière d'administrer ces différentes eaux doit être, à mon avis, la suivante :

Bains entiers prolongés ou bains de piscine, lorsqu'il y en a une, comme à Nérès et à Saint-Sauveur ;

Douches révulsives sur les membres et sur la région lombaire ;
Douches utérines très douces et très modérées.

Ces trois manières doivent être administrées chaque jour. On peut prendre ces différentes eaux à l'intérieur ; toutefois je crois peu à leur action.

On a aussi fortement conseillé les eaux de Vichy dans les maladies de l'utérus. Il est presque inutile de dire que le livre de M. Willemin (1) est destiné à l'exaltation de ces eaux. En voici le résumé relativement à la métrite chronique ou du moins aux états morbides qui, bien que dénommés autrement par l'auteur, peuvent y être rangés.

« Le traitement de Vichy jouit d'une efficacité remarquable contre les engorgements chroniques de l'utérus. Sur quinze cas d'engorgement avec antéversion, dont quelques-uns étaient compliqués d'excoriations et de granulations du col, nous

(1) Willemin, *Eaux de Vichy dans les affections chroniques de l'utérus*, 1837, 1 vol. in-8.

avons obtenu douze fois une guérison complète des souffrances, deux fois une grande amélioration, et, dans un cas où le traitement a été incomplet, il y a eu néanmoins un commencement d'amélioration.

» Dans tous les cas où la constatation nous a été possible après la cure, l'engorgement avait disparu. Quant au déplacement, nous avons pu nous assurer que cinq fois sur neuf il avait cessé en même temps que l'engorgement.

» Lorsqu'au contraire il existe encore un élément phlegmasique, dans des cas d'ailleurs semblables aux précédents par la plupart des symptômes, le résultat du même traitement est moins favorable; la guérison est l'exception. Nous avons obtenu une amélioration dans la moitié seulement des cas. L'amélioration a été plus marquée et plus fréquente quand les symptômes avaient perdu de leur intensité. »

Plus loin, l'auteur dit :

« Cette différence d'action du même traitement dans deux états morbides (les engorgements simples et les métrites chroniques) en apparence assez semblables, mais qu'il est possible de reconnaître à des signes propres, montre que cette distinction, quelquefois difficile dans l'espèce, est réelle et fondée.

» Dans les cas de métrite chronique, avant de recourir aux eaux de Vichy, il importe donc de combattre par un traitement approprié l'élément phlegmasique. »

J'ai retranscrit les conclusions de l'auteur parce qu'elles sont la critique la plus vive de ses opinions.

Qu'est-ce que c'est que cet engorgement de l'utérus, distinct de la métrite chronique? En vérité, il faut que l'anatomie pathologique ait bien reculé pour qu'on vienne, à notre époque, employer encore cette expression. Dans la première partie de son travail, M. Willemin essaye de faire comprendre ce qu'il entend par cette expression engorgement, et il s'exprime ainsi :

« On le voit, l'engorgement de cet organe peut résulter de causes diverses, et ne constitue pas, au point de vue scientifique, une seule et même maladie; c'est plutôt un état organique, dû à

des éléments histologiques variables et incomplètement déterminés, état grossièrement caractérisé par l'augmentation de volume. »

Il n'y a pas de critiques plus vives de l'engorgement que cette phrase de l'auteur. Eh bien! c'est cet engorgement qu'il guérit par les eaux de Vichy, tandis qu'il ne peut rien ou pas grand'chose contre la métrite chronique. Je n'ai pas besoin de faire observer ici de nouveau que ce qu'on appelait *engorgement* comprend trois lésions du corps et du col de l'utérus, qui s'accompagnent toutes trois d'une augmentation de volume de ces parties, la congestion sanguine, les diverses variétés d'inflammations chroniques, l'hypertrophie simple du tissu utérin. Or, contre la congestion sanguine et l'état phlegmasique, les eaux de Vichy ne conviennent pas, et il faut qu'ils aient été traités avant par d'autres moyens. Quant à l'hypertrophie simple, si c'est là ce qu'il appelle engorgement, je ne saurais croire qu'en vingt à vingt-cinq bains de Vichy il fasse disparaître cette lésion.

Du reste, la plupart des observations de M. Willemin ne sont pas rapportées avec des détails suffisants pour se faire une opinion à cet égard; il avoue lui-même que, dans beaucoup de cas, il n'a pu vérifier la guérison par l'examen direct, et, comme il ne donne pas les signes qui lui ont permis de distinguer l'engorgement de la métrite chronique, qu'il trouve deux états morbides en apparence assez semblables, nous attendrons pour nous prononcer, et nous ne pensons pas que les documents présentés par M. Willemin soient suffisants pour conseiller les eaux de Vichy aux femmes atteintes d'inflammation chronique du col utérin.

TRAITEMENT DES COMPLICATIONS. — *Complications ou phénomènes prédominants.* — Quelques-unes de ces complications constituent des maladies spéciales qui n'ont pas encore été étudiées, et dont il sera question plus tard. Nous nous bornons ici à signaler sans développement l'histoire du traitement qui leur convient.

1^o *Vaginite aiguë ou chronique.* — Lorsqu'elle existe dans

des cas où l'on cautérise le col utérin avec le nitrate d'argent solide, on doit regarder comme une chose indispensable d'étendre la cautérisation à toute la muqueuse vaginale enflammée. Il suffit, en effet, d'un même nombre de cautérisations pour se rendre maître de la complication de vaginite. Il faut par conséquent, en moyenne, six à huit cautérisations.

Quand la vaginite existe comme complication dans des cas où l'on cautérise le col utérin au fer rouge, on doit traiter de préférence la phlegmasie vaginale avec des injections astringentes, et, en particulier, avec des injections de tannin ou de sulfate de zinc, ces injections étant faites avec une solution de 10 grammes de ces médicaments dans 1000 grammes d'eau.

2° *Leucorrhée vaginale abondante.* — Les injections d'eau froide suffisent en général; si elles résistent, il faut attendre la fin du traitement de l'inflammation de l'utérus pour agir sur ce flux d'une manière spéciale.

3° *Déviations notables (antéversion, rétroversion) ou bien abaissement de l'utérus.* — Lorsque ces déviations coïncident avec une inflammation chronique du col de l'utérus, c'est de cette dernière seule qu'il faut s'occuper; mais la coexistence de cette complication indique la nécessité de substituer les douches d'eau froide aux simples injections. J'ai suffisamment indiqué plus haut les deux appareils dont on pouvait faire usage en cette circonstance.

Douleurs utérines très vives. — Cette complication est une des plus fréquentes, et l'on est souvent obligé de la combattre d'une manière spéciale.

Dans un très grand nombre de cas, les simples injections froides, aidées de bains de siège, d'immersions froides répétées matin et soir, suffisent pour les faire disparaître complètement. Lorsque ces douleurs résistent au traitement froid, on peut alors avoir recours aux moyens suivants :

Bains entiers d'eau de son, de gélatine ou d'amidon, en recommandant à la malade de passer la plus grande partie de son temps dans le bain à se faire des injections avec l'eau dudit

bain; injections émollientes d'abord d'eau de guimauve, de son, de gruau, de lin, et plus tard injections narcotiques avec décoction de belladone, de pavot, de jusquiame, etc.

Crayons narcotiques constitués par des cylindres de gomme adragant rendus un peu souples par l'addition d'une petite quantité d'huile, et dans lesquels on peut incorporer de l'opium, de la belladone ou de la jusquiame. Ces crayons sont introduits dans la cavité du col de l'utérus. On les y maintient avec un peu de coton. Ils mettent plusieurs heures à fondre, et leur action a lieu complètement; j'ai eu plusieurs fois occasion de m'en louer beaucoup.

Constipation opiniâtre. — On peut employer les lavements froids, les douches ascendantes d'eau tiède ou d'eau fraîche, avec les mêmes instruments qui servent à donner des douches utéro-vaginales.

Si l'on a recours à des purgatifs, je conseille à peu près exclusivement la magnésie, l'huile de ricin, la manne. Les purgatifs en pilules étant en général des purgatifs drastiques capables de congestionner les vaisseaux hémorrhoidaux, il est bon, je crois, de s'en abstenir.

Irritation ou léger degré d'inflammation de la muqueuse du col de la vessie. — Si le traitement à froid n'améliore pas cet état, qui s'observe comme complication dans beaucoup de cas d'inflammations chroniques du col, il serait utile d'avoir recours aux moyens suivants: bains entiers émollients avec eau de son, amidon, gélatine; cataplasmes camphrés la nuit sur l'abdomen; boissons émollientes ou délayantes; repos; éviter la marche.

Anémie spéciale. — L'anémie, qui survient comme complication chez un si grand nombre de femmes atteintes d'inflammation du col de l'utérus, ne constitue pas, la plupart du temps, l'indication d'un traitement spécial. Dans la plupart des cas, lorsque l'état phlegmasique a été combattu avec succès, l'anémie disparaît presque toujours spontanément, et cette disparition est parfois assez rapide pour qu'on puisse s'abstenir d'avoir recours à des moyens spéciaux.

Si toutefois cet état général persistait et si la femme restait anémique, ce qui, en définitive, peut arriver, il faudrait insister surtout sur une bonne hygiène, le séjour à la campagne, les bains de rivière, les bains de mer et surtout les bains d'eaux minérales, telles que Nérès, Ems, Saint-Sauveur. C'est en pareil cas qu'un traitement hydrothérapique serait parfaitement indiqué; c'est celui qu'il faudrait employer si la malade ne pouvait quitter la ville, ou s'il existait encore quelques accidents obscurs, il est vrai, mais qui réclameraient la surveillance du médecin.

Accidents sympathiques prédominants. — Ces accidents, qui consistent spécialement dans des névroses ou des névralgies de diverses espèces, ne sauraient être combattus d'une manière spéciale, tant que la cause sous l'influence de laquelle elles se sont produites existe encore; il faut donc attendre, dans la plupart des cas, avant de prendre une décision à cet égard. Souvent, ces névroses et ces névralgies disparaissent spontanément lorsque l'inflammation chronique du col est guérie, ainsi que l'anémie qui l'accompagnait. Si toutefois elles persistaient, il faudrait diriger contre elles les médications qui leur sont appropriées.

TRAITEMENT DES SUITES DE L'INFLAMMATION CHRONIQUE DU COL DE L'UTÉRUS. — Six états morbides peuvent persister après la disparition de l'inflammation chronique du col de l'utérus. Il serait en effet difficile de ne pas considérer cette maladie comme étant le point de départ de ces affections, qui sont les suivantes : 1° l'abaissement et les déviations de l'utérus; 2° l'irrégularité de la menstruation; 3° la stérilité; 4° la persistance d'un état général d'anémie; 5° une névralgie utérine; 6° la leucorrhée.

Plusieurs de ces états morbides seront étudiés plus loin avec soin, ils font l'objet de chapitres particuliers et nous y renvoyons le lecteur, ce sont les déviations, les névralgies utérines et la leucorrhée.

Un mot sur le traitement des trois autres états morbides.

Irrégularité de la menstruation. — L'irrégularité de la

menstruation persiste quelquefois après la cessation complète de toute trace de l'inflammation chronique du col de l'utérus. Si cette irrégularité est liée à la persistance de l'état anémique général, il faut nécessairement attendre que ce dernier ait disparu, puisqu'il en est le point de départ. Mais si elle persiste encore après la disparition de cet état général, il faut alors s'en occuper d'une manière spéciale.

Les moyens auxquels on peut avoir recours en pareil cas sont :

En été, les bains froids de rivière, les bains de mer, certaines eaux minérales dont il a été précédemment question, ou bien encore le traitement hydrothérapique complet.

En hiver, on peut conseiller les douches salines et chaudes sur la région lombaire, les hanches, la partie interne des cuisses. De plus, à l'époque du retour des menstrues, on y joindra des applications soit de quelques sangsues, soit de ventouses sèches ou scarifiées à la partie supérieure des cuisses. On peut encore avoir recours à la gymnastique raisonnée et à des purgatifs de temps en temps.

On doit avouer, du reste, qu'il est rare qu'après la guérison de l'inflammation chronique du col et l'amélioration de l'état général des malades, la menstruation ne reprenne pas ses caractères normaux, ou plutôt les caractères qu'elle avait avant le développement de la maladie de l'utérus.

Cette irrégularité de menstruation peut encore être due à l'oblitération partielle des orifices interne et externe de l'utérus ou au rétrécissement de la cavité du col, soit par des brides, des adhérences, des cicatrices, soit par la condensation du tissu du col, etc., etc. Lorsqu'il en est ainsi, cette cause est la même que celle de la stérilité; il faudra la combattre par les mêmes procédés.

Stérilité. — Cette question sera traitée à part d'une manière spéciale; je veux seulement établir ici qu'à la suite de l'inflammation chronique du col de l'utérus, traitée ou non par des caustiques de quelque genre que ce soit, il arrive souvent de

voir les femmes cesser d'être infécondes; mais il n'en est pas toujours ainsi, et on voit souvent persister l'infécondité qui existait avant. Cette stérilité est due, en général, à une oblitération partielle ou complète de l'orifice externe de la cavité du col, de cette cavité elle-même ou enfin de son orifice interne. Cette oblitération complète ou partielle peut être due à des brides, des adhérences, des cicatrices vicieuses, enfin, comme je le disais il y a un instant, à la condensation du tissu du col revenu à son état normal.

Lorsqu'il en est ainsi, cet état morbide coïncide presque toujours avec une menstruation irrégulière et le traitement en est absolument le même dans tous les cas; on pratiquera la dilatation du col de l'utérus qui s'opère facilement à l'aide de procédés décrits plus loin. Les eaux d'Ems jouissent d'une grande célébrité pour rendre la fécondité aux femmes qui l'ont perdue à la suite d'une inflammation chronique du col de l'utérus. Mais on est en droit de se demander si cet heureux résultat doit être attribué à l'influence des eaux elles-mêmes, plutôt qu'au changement de vie auquel sont soumises les femmes qui fréquentent les établissements thermaux.

État général : anémie persistante. — Lorsque l'anémie persiste après la guérison d'une inflammation chronique du col de l'utérus, on doit peu compter sur l'influence curative du fer ou du quinquina; c'est à un autre ordre de moyens, à l'hygiène, qu'il faut demander des secours qui ne manquent jamais.

Les bains froids de rivière, les bains de mer, quelques eaux minérales, celles de Spa en particulier; les voyages, l'habitation à la campagne: voici ce qui produit le plus de guérisons.

Joignez à cela une habitation saine, aérée, une nourriture substantielle et convenable, un exercice suffisant; voilà encore des moyens qui, dans une autre classe de la société, peuvent bien souvent suffire.

Enfin, dans quelques cas qui semblent rebelles, même à ces excellents moyens fournis par l'hygiène, je ne saurais trop re-

commander un traitement hydrothérapique simple par les douches froides.

SECTION II.

INFLAMMATIONS DU CORPS DE L'UTÉRUS.

I. Métrite aiguë simple.

La métrite aiguë simple est une maladie fréquente, qu'on a souvent occasion d'observer, et dont l'histoire est cependant entourée encore de bien des obscurités.

On trouve la description de la métrite simple aiguë dans la plupart des ouvrages de pathologie interne, et dans les traités généraux des maladies de l'utérus.

Le *Traité de l'inflammation de l'utérus* de M. J.-H. Bennet contient de nombreux documents utiles à consulter. Il n'existe pas toutefois de description bien complète ni bien détaillée de cette maladie. Mettant à profit ces documents, surtout en m'appuyant sur les faits qu'il m'a été donné de recueillir, je vais essayer de tracer l'histoire de cette affection.

ARTICLE I. — Anatomie pathologique de la métrite aiguë.

L'anatomie pathologique de la métrite aiguë est la partie la moins bien connue de son histoire. La métrite aiguë puerpérale est la seule, en effet, qui soit quelquefois suivie de mort; aussi est-ce dans ce dernier cas seulement qu'on a pu étudier les lésions anatomiques. Les altérations que l'on trouve dans la métrite puerpérale, ne sont probablement pas celles qui doivent exister dans la métrite aiguë simple.

Les abcès, l'infiltration purulente, la gangrène superficielle, la phlébite et la lymphangite utérine se trouvent presque constamment dans la métrite puerpérale et ne sont, en aucune manière des lésions anatomiques habituelles de la métrite aiguë simple. Je suis loin de nier que cette dernière maladie ne puisse aboutir à la suppuration; mais le fait est au moins rare et tout à fait exceptionnel.